

**ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE
COMPOSANTE COMMUNAUTAIRE À LA NOUVELLE ÉCOLE
PRÉVUE À WEDGEPORT**



**RAPPORT FINAL
SOU MIS
PAR
JEAN-GUY VIENNEAU
JGV CONSULTANTS INC.
DIEPPE, N.-B.**



**JANVIER 2019
TABLE DES MATIÈRES**

Introduction et mise en contexte	3
Méthodologie et processus	4
Quelques données démographiques sur la communauté de Wedgeport	6
Le concept et les exigences d'un CSC	9
Vision et mission du CSC de Wedgeport	11
Analyse et interprétation des données	12
Proposition préliminaire des installations	17
Proposition préliminaire de la programmation et des services	18
Proposition du financement des infrastructures	20
Gestion et coordination de la composante communautaire	22
Plan de mise en œuvre	25

1. Introduction et mise en contexte

De nombreuses communautés en milieu minoritaire souhaitent développer l'esprit et la vitalité communautaire afin de permettre aux francophones et aux francophiles de leur communauté de poursuivre leur développement linguistique et culturel en organisant des activités communautaires pour accompagner ce qui se fait à l'école.

Souvent, la construction d'une nouvelle école ou encore la rénovation d'une école existante est une occasion d'ajouter des installations communautaires à l'école afin de permettre à la communauté de profiter de ces installations et d'organiser des activités et de partager ces infrastructures entre le scolaire et le communautaire. Ceci donne lieu à la mise sur pied d'un centre scolaire communautaire (CSC) ou des espaces communautaires rattachés à l'école pour la région ou la communauté. L'école partage certaines installations avec la communauté et chaque composante poursuit son sa mission dans la collaboration et la concertation. Plusieurs communautés de la Nouvelle-Écosse possèdent des écoles de langue française qui dessert la population scolaire et ont également des installations et une programmation pour la communauté afin de préserver la langue française et la culture acadienne et francophone. C'est ainsi que les CSC permettent un lien très étroit entre l'école et la communauté ainsi que de permettre aux citoyens d'avoir accès à des programmes et des services et d'offrir une éducation de qualité pour les élèves.

La communauté de Wedgeport et un comité de parents luttent depuis quelques années pour l'obtention d'une nouvelle école. La qualité des installations de l'école actuelle est dans un état lamentable et on doit donc procéder à son remplacement. Ce comité souhaite aussi examiner la possibilité d'ajouter certains espaces à l'école afin de permettre à la communauté de profiter des installations et d'organiser des activités et des évènements pour les membres de la communauté.

Dans les pages qui vont suivre, nous allons présenter la méthodologie de l'étude, quelques données socio-démographiques de la communauté à l'étude, le concept de partage d'installations entre l'école et la communauté, les résultats de la consultation menée, une analyse de ces données, des propositions pour les installations, les programmes et les services possibles ainsi que les exigences financières et budgétaires de la composante communautaire.

2. Méthodologie et processus

Au cours des dernières années, des discussions et des démarches ont été initiées afin de remplacer l'École de Wedgeport étant donné la condition et la qualité des installations. Le conseil acadien provincial (CSAP) a discuté de cette question et des pourparlers ont eu lieu avec le ministère de l'Éducation et de la petite enfance pour la venue d'une nouvelle école dans la communauté.

Le comité qui fut mis sur pied a déterminé qu'il serait opportun d'ajouter une composante communautaire à cette nouvelle école. Le CSAP a été saisi de ce projet et des discussions ont été entamées avec les autorités gouvernementales.

Le comité de travail parental et communautaire a initié des démarches pour obtenir le financement pour mener une étude de faisabilité et pour embaucher une personne ressource qui serait responsable de l'étude de faisabilité. Une proposition de travail fut sollicitée de la part du consultant pour collaborer avec le comité et cette proposition fut acceptée par le comité.

Par la suite, une première rencontre s'est tenue avec le comité de travail qui avait été mis sur pied afin de déterminer les différentes phases du projet et la méthodologie qui serait utilisée pour compléter l'étude de faisabilité. Il fut également question du calendrier de réalisation de l'étude. Cette rencontre a également permis de discuter des grands enjeux liés au projet et des différentes options qui seraient mises en place. Lors de cette rencontre initiale, il fut décidé de tenir une rencontre publique de consultation auprès de la population de la communauté. Cette rencontre s'est tenue le 22 octobre et plus de 60 personnes y ont participé. Une seconde rencontre avec le comité a été organisée afin d'approfondir les enjeux et les différentes composantes du projet. Cette rencontre s'est tenue le 29 novembre et a permis aux membres du comité directeur de spécifier leurs attentes et leurs besoins en matière d'installations et d'infrastructures et leurs suggestions sur les services et les programmes possibles lors de l'établissement du CSC.

Un sondage a également été administré lors de la rencontre publique ainsi qu'en ligne et plus de 187 personnes y ont répondu. Ce sondage fut préparé et distribué lors de la rencontre publique et fut également disponible en ligne dans les deux langues officielles afin de permettre aux personnes intéressées de présenter leurs opinions et leurs suggestions sur les différentes composantes du projet. Les données recueillies lors des consultations et du sondage ont été analysées et furent présentées dans la version

préliminaire de l'étude de faisabilité. Cette version fut soumise aux membres du comité directeur de l'étude afin qu'ils puissent en prendre connaissance et de présenter leurs suggestions et leurs commentaires. Une rencontre publique s'est tenue le 31 janvier afin de présenter l'étude et de recevoir les commentaires des personnes présentes. Une trentaine de personnes ont assisté à cette rencontre. Suite à la réception des commentaires et des observations, le consultant a procédé à la rédaction de la version finale. Lorsque le rapport final de l'étude de faisabilité sera approuvé par le comité du CSC de Wedgeport, le document sera soumis au CSAP, aux autorités provinciales du Ministère de l'Éducation et du développement la petite enfance et Patrimoine canadien.

Un aspect très important de ce projet est que l'on devra prendre en considération sera d'éviter toute duplication dans les programmes et services qui seront offerts avec ceux qui sont disponibles au CSC de Par-en-Bas. La région a déjà un centre communautaire sous la direction du Conseil acadien de Par-en-Bas et il serait important de ne pas entrer en compétition avec celui-ci. Par exemple, on sait que plusieurs parents de Wedgeport ont leurs enfants à la garderie « Le Jardin des Petits » et il faudrait tenir compte de cette réalité dans les propositions de structures et de services pour la petite enfance.

Dans les pages qui suivent, nous allons présenter des données socio-démographiques sur la communauté à l'étude, les résultats de la consultation pour ensuite formuler des suggestions quant à la programmation, les services ainsi que les modalités de gestion de la composante communautaire, une fois sa mise sur pied.

3. Quelques données sur la communauté de Wedgeport

Nous avons consulté les données de Statistiques Canada afin de présenter certaines données socio-démographiques et économiques.

Le premier tableau illustre les données démographiques de la population de Wedgeport en comparaison avec celle de la province :

ANNÉE	POPULATION DE WEDGEPORT	POPULATION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE
2011	1180	921 724
2016	1061	923 598
Variance	-10,1 %	+ 0,2 %

Tableau 1. Comparaison de la population de Wedgeport et de la province de la Nouvelle-Écosse entre 2011 et 2016

Le second tableau fait état de la composition de la population de Wedgeport en 2016 par trois catégories d'âge en comparaison avec celle de la province de la Nouvelle-Écosse :

Répartition des âges	Wedgeport-Données	Wedgeport Pourcentage -	Province de la Nouvelle-Écosse-nombre	Province de la Nouvelle-Écosse-Pourcentage
0-14 ans	125	11,8 %	133 825	14,5 %
15-64 ans	660	62,3 %	605 950	65,6 %
65 ans et +	280	26,9 %	183 820	19,9 %
Âge moyen	47.7		43.7	

Tableau 2. Répartition de la population pour 2016 de Wedgeport et de la province de la Nouvelle-Écosse

Le troisième tableau présente le niveau d'éducation pour les résidents de plus de 15 ans de Wedgeport :

Niveau d'éducation	Wedgeport-Données (sur un total de 940)	Wedgeport-Pourcentage-	Province de la Nouvelle-Écosse-nombre (sur un total de 774 745)	Province de la Nouvelle-Écosse-Pourcentage
Pas de diplôme secondaire	390	41,5 %	153 705	19.8 %
Diplôme d'études	135	14,4 %	195 900	25.2 %

secondaires				
Certificat ou diplôme postsecondaire	415	44,1 %	425 640	54. 9 %

Tableau 3. Niveau d'éducation de la population de Wedgeport et de la province de la Nouvelle-Écosse en 2016

Le quatrième tableau compare les indices économiques de Wedgeport et de la province de la Nouvelle-Écosse :

Indices économiques	Wedgeport	Province de la Nouvelle-Écosse
Taux d'activité *	63,3 %	61,3 %
Taux d'emploi **	56,0 %	55,2 %
Taux de chômage	8,0 %	10,0 %
Revenu moyen des ménages	\$64 558	\$60 764

Tableau 4. Comparaison des indicateurs économiques comparatifs à Wedgeport et de la province de la Nouvelle-Écosse.

*Taux d'activité : Pourcentage entre le nombre d'actifs (individus sur le marché du travail ou en chômage) et l'ensemble de la population correspondante.

**Taux d'emploi : Pourcentage du nombre d'individus pouvant travailler qui ont un emploi sur le total.

Voici une dernière comparaison portant sur les personnes parlant le français et l'anglais:

Langue française comprises et parlées	Nombre de personnes-Wedgeport	Pourcentage-Wedgeport	Nombre de personnes-Province de la Nouvelle-Écosse	Pourcentage-Province de la Nouvelle-Écosse
Français et anglais	760	71,7 %	95 380	10.3 %

Tableau 5. Comparaison dans le nombre de personnes parlant les deux langues officielles

Comme on est en mesure de le constater, les données recueillies pour la communauté de Wedgeport sont intéressantes et certaines représentent des enjeux importants pour l'avenir. La baisse de la population de 2011 à 2016 est sérieuse, car si la tendance se poursuit à ce rythme dans les prochaines données de recensement, la communauté n'aura plus de masse critique, surtout chez les francophones. Ceci est une raison encore plus pertinente pour aller de l'avant avec ce projet à Wedgeport afin de renforcer la capacité de la communauté dans la promotion de la langue française et de la culture

acadienne. Cette tendance est d'ailleurs similaire à celle que l'on remarque dans plusieurs communautés rurales de la province. L'inverse est souvent vrai pour certaines régions urbaines, surtout celles qui sont dans la région ou près du grand Halifax. Le pourcentage de la population de la communauté entre 0-14 est inférieur à la moyenne provinciale, ce qui peut avoir une incidence sur l'inscription à l'École de Wedgeport. L'âge moyen de la population de la communauté est plus élevé que la moyenne provinciale.

Le niveau d'éducation et de formation dans la communauté est plus bas que la moyenne provinciale sur les trois niveaux. De plus, les indices économiques sont très positifs pour la communauté et sont supérieurs à la moyenne provinciale. Enfin, plus de 70 % parlent les deux langues officielles, ce qui sera très important pour la mise en place d'une composante communautaire à l'école lorsqu'elle sera construite.

Une autre considération, autant pour l'école que pour le secteur communautaire, est qu'il existe plusieurs personnes dans les régions environnantes qui parlent et comprennent les deux langues officielles et dont les enfants sont des ayants droits. Pour le comté de Yarmouth, les données de Statistiques Canada nous présentent que 7500 personnes ont une connaissance des deux langues officielles. On pourrait donc voir des parents qui pourraient décider d'envoyer leurs enfants dans la nouvelle école de Wedgeport et ces parents seraient également enclins à participer à des activités communautaires dans la partie communautaire.

4. Le concept d'un centre scolaire et communautaire

Plusieurs communautés en Nouvelle-Écosse et ailleurs au pays ont mis sur pied des centres scolaires et communautaires. Ces institutions permettent aux francophones et aux francophiles de se donner des espaces pour l'éducation des enfants ainsi qu'un lieu où la communauté peut se regrouper et participer à des activités communautaires, culturelles, artistiques et de loisirs.

Un centre scolaire et communautaire est une institution d'une grande importance afin de créer une vitalité culturelle et linguistique aux communautés qui ont adopté ce concept. Un centre scolaire communautaire (CSC) représente un exemple novateur de ce type de partenariat : cette institution permet d'unir les efforts du milieu scolaire à ceux du milieu communautaire afin d'aider les familles à valoriser et à employer la langue française et promouvoir la culture francophone et acadienne dans divers aspects de leur vie.

Lors de la mise sur pied et l'opération et la gestion d'un CSC, les élèves, enseignants, parents et membres du personnel de l'école, ainsi que les membres de la communauté s'associent dans un projet commun où l'école et la communauté collaborent à fournir une éducation de qualité en français langue première et une vie communautaire dynamique. Encore une fois, il est important de réitérer que l'intégration d'une composante communautaire à l'école de Wedgeport, par exemple, va servir d'outil de développement et d'épanouissement de la vitalité de la communauté. La fierté qui en résulte permet de développer un plus grand sens d'appartenance à sa culture et à la langue française.

Le concept d'un CSC ou d'une composante communautaire rattachée à une école part du principe de la cohabitation et du vœu de la communauté et de l'école de participer et de collaborer dans un projet commun. Les deux entités souhaitent mettre en commun leurs forces et leurs ressources afin de créer un milieu favorable au développement éducatif des élèves de l'école et à l'épanouissement de la communauté. Un CSC permet une plus grande collaboration et concertation entre les organismes communautaires qui s'engagent à travailler ensemble pour le succès du volet communautaire en partenariat avec le volet scolaire.

En regroupant tous les services scolaires et communautaires sous un même toit, on sera en mesure de permettre à la population de bénéficier d'installations communautaires pour certaines activités (ex : party de fêtes pour les enfants) et aux

membres de la communauté de se servir de certains locaux scolaires pour des cours de formation (ex : cours d'informatique, activités physiques, etc.). Les deux groupes ciblés auront accès aux installations spécifiques qui les concernent (ex : salles de classe pour les élèves et salle multifonctionnelle pour la communauté) tout en partageant certains locaux (gymnase, cafétéria, etc.).

Des prérequis et des conditions doivent exister pour assurer le succès des centres scolaires et communautaires et fournir un espace dynamique pour la clientèle scolaire et la population de la communauté. Voici trois prérequis que les comités responsables de l'élaboration et la mise sur pied d'un CSC doivent considérer :

- ⇒ Bien comprendre et partager la vision, la mission et le mandat du CSC;
- ⇒ Avoir des valeurs communes et un partage des efforts dans le succès du projet;
- ⇒ Bien connaître l'impact du CSC sur le milieu

Quant aux conditions liées au succès d'un CSC, Bisson (2003) a présenté les exigences suivantes :

- ⇒ Une vision commune et partagée concernant le mandat du CSC favorisant son insertion au sein de la communauté. Le CSC doit devenir un moteur du développement de la communauté.
- ⇒ Un financement communautaire stable provenant de sources diversifiées et permanentes permettant d'atteindre la vision et la mission.
- ⇒ Des mécanismes de gestion, de communication et de concertation bien rodés entre le volet scolaire et communautaire.

Dans le cas qui nous intéresse, il est important de noter que ce serait une version réduite d'un CSC qui verrait l'ajout d'espaces communautaires et un partage de certains espaces communs entre la communauté et l'école. Encore une fois, il est important de réitérer le fait qu'un CSC existe déjà dans la région et que le projet de Wedgeport viendrait rencontrer les besoins de la communauté locale tout en leur permettant de continuer à profiter des installations, des programmes et des services du CSC de Par-en-Bas. Les conditions pour assurer la réussite du projet de Wedgeport sont cependant similaires à celles que l'on retrouve dans les autres CSC qui ont été mis sur pied.

5. Vision et mission du CSC de Wedgeport

Lorsque le centre scolaire et communautaire sera mis sur pied, il sera important de déterminer ses grandes orientations à partir d'un plan stratégique. Dans le cadre de la présente étude de faisabilité, nous proposons les énoncés suivants :

5.1 Vision du CSC de Wedgeport :

« Le CSC de Wedgeport souhaite permettre aux élèves à l'élémentaire ainsi qu'aux francophones, aux francophiles de la région d'étudier et de s'épanouir en français et de promouvoir leur culture. »

5.2 Mission du CSC de Wedgeport

« Le CSC de Wedgeport est une institution scolaire et communautaire qui sert de lieu de rassemblement pour la communauté francophone et francophile de la région. »

Lors de la mise sur pied de l'école et des installations et espaces communautaires, il sera important de développer un énoncé de mandat qui détaillera les buts généraux du CSC.

6. Analyse et interprétation des données

6.1 Rencontres de consultation

Lors de la réunion publique tenue en octobre 2018, des rencontres avec le comité directeur et l'administration du sondage, nous avons recueillis des informations et des données. Dans la prochaine partie du document, nous allons présenter les résultats de la consultation.

Examinons d'abord les résultats de la consultation lors des rencontres avec le comité directeur et la rencontre publique. Voici la synthèse des commentaires et des observations :

- ⇒ Organisation de conférences et d'ateliers sur différents sujets d'intérêt
- ⇒ Mise sur pied de soirées de films en français
- ⇒ Organisation de fêtes et de rencontres de familles
- ⇒ Des soirées musicales avec des artistes locaux
- ⇒ Mise en place de programmes d'activités physiques, de cours de mieux-être, yoga et promotion de la santé
- ⇒ Services de garderie et de programmes après-école pour les enfants de la communauté
- ⇒ Organisation de différents cours et formation dont un pour la mise à niveau pour les pêcheurs et leurs permis
- ⇒ Cours de courte pointe (quilting), artisanat, peinture et de tricot
- ⇒ Programmes variés pour les aînés (ex : danse en ligne)
- ⇒ Centre d'interprétation sur l'histoire de Wedgeport
- ⇒ Une salle multifonctionnelle pour différentes activités

6.2 Résultats des sondages

Le sondage fut administré aux personnes présentes lors de la rencontre de consultation publique et en ligne.

Un total de 187 personnes a répondu au sondage, soit 75 répondants en français et 112 répondants en anglais.

La répartition des répondants selon les groupes d'âge était la suivante, tel que présentée dans le tableau ci-bas :

GROUPES D'ÂGE	NOMBRE DE RÉPONDANTS	POURCENTAGE
16-19 ans	5	2,8 %
20-29 ans	17	9,1 %
30-39 ans	59	31,6 %
40-49 ans	37	19,8 %
50-59 ans	33	17,6 %
60 ans et +	36	19,3 %

Tableau 1. Répartition des répondants par groupes d'âge

Le genre des répondants était réparti comme suit : 25,9 % était des hommes et 74,1 % était des femmes. La moitié (50,1 %) des répondants demeure à Wedgeport, 4,8 % était de haut Wedgeport et 17,8 % de bas Wedgeport et le reste des répondants dans les autres communautés de la région.

6.3 Besoins en matière d'installations et de services dans les espaces communautaires

Les données recueillies à partir du sondage ont permis de constater les besoins exprimés en termes de préférence quant aux installations et des services qui pourraient exister dans la composante communautaire du CSC. Les répondants devaient utiliser la grille avec les choix suivants : 1=pas intéressé; 2= modérément intéressé; 3= intéressé; 4= très intéressé.

Le tableau suivant présente les résultats obtenus :

DIMENSIONS	RÉSULTATS
Bureau pour les organismes communautaires	3,23
Salle multifonctionnelle	3,69
Espace pour les jeunes	3,70
Garderie pour les enfants	3,50
Centre d'interprétation	3,03
Moyenne pour cette catégorie	3,43

Tableau 2. Résultats des sondages sur les besoins en matière d'installation et de services

Parmi les autres suggestions, on a souligné un gymnase, des activités de levée de fonds pour la communauté, danse pour les jeunes, salles d'exercices, endroit pour la marche, cours et ateliers pour la couture et la cuisine et salles de charpente, de musique et peinture. On a aussi suggéré d'avoir des salles de rencontre, une salle avec une estrade, un endroit pour tenir des soirées, des fêtes et autres.

6.4 Programmes et activités éducationnelles

Le tableau suivant présente les données sur les aspects touchant à des programmes et des activités de formation :

PROGRAMMES ET ACTIVITÉS DE FORMATION	RÉSULTATS
Cours de langues	2,69
Séances en technologies et informatique	2,89
Ateliers de musique, danse, etc.	3,18
Cours d'art et d'artisanat, tricot etc.	3,20
Séances de développement personnel et professionnel	2,97
Bingo et activités de levée de fonds	2,96
Moyenne pour cette catégorie	2,98

Tableau 3. Résultats des sondages en matière de cours ou de formations

Parmi les autres suggestions, les répondants ont suggéré d'avoir des cours de danse en ligne, programmes pour les aînés, programme La Pirouette pour les enfants, concerts de musique et salle pour les fêtes et différentes autres formations (cuisine, CPR, santé et mieux-être, etc).

6.5 Activités sportives, récréatives et de mieux-être

Le tableau qui suit présente les résultats pour la catégorie portant sur le sport, les loisirs et le mieux-être :

ACTIVITÉS SPORTIVES,	RÉSULTATS
-----------------------------	------------------

RÉCRÉATIVES ET DE MIEUX-ÊTRE	
Activités physiques	3,59
Badminton	2,94
Volley-ball	2,94
Basket-ball	2,69
Yoga et arts martiaux	3,29
Moyenne pour cette catégorie	3,09

Tableau 4. Résultats des sondages en matière d'activités sportives, récréatives et de mieux-être

Plusieurs autres activités furent suggérées, comme le hockey intérieur (floor hockey), activités physiques, ping-pong et mur d'escalade et salle de musculation, tai chi et cours en aérobic.

6.6 Activités communautaires et culturelles

Le tableau suivant illustre les réponses obtenues en rapport avec les activités communautaires et culturelles :

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET CULTURELLES	RÉSULTATS
Rencontres communautaires et sociales	3,22
Chant choral	2,33
Dîners communautaires	3,08
Réception, mariages et fêtes	3,18
Danse	3,06
Films	2,78
Moyenne pour cette catégorie	2,94

Tableau 5. Résultats pour la catégorie portant sur les activités communautaires et culturelles

6.7 Autres questions

Certaines autres questions furent abordées dans le cadre du sondage. La première question demandait aux répondants de savoir s'ils avaient entendu parler du projet avec de remplir le sondage. 89,0 % des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative.

À la question qui demandait si les répondants étaient en faveur du projet, la réponse fut oui à raison de 96,7 % de l'ensemble des personnes ayant participé au sondage.

On a ensuite demandé aux répondants s'ils avaient des enfants d'âge scolaire, 42,6 % ont répondu oui et 57,3 % ont répondu par la négative. Sur les personnes ayant répondu oui à la question précédente, 62,3 % des répondants ont répondu que leur enfant fréquentait l'École de Wedgeport. 10,4 % ont répondu que leur enfant fréquentait une école immersion.

De nombreuses personnes ont donné leurs noms et leurs coordonnées pour faire du bénévolat et de s'engager dans la composante communautaire une fois complétée.

D'autres commentaires qui furent suggérés étaient les suivants :

- ⇒ Il serait bénéfique de savoir ce que seront les plans de l'école afin de mettre de l'avant des propositions pour le communautaire;
- ⇒ On devrait mettre de l'accent sur la musique et la danse car il existe beaucoup de talents dans la région;
- ⇒ Avoir l'école de danse et des formations en musique de dans la partie communautaire;
- ⇒ Offrir des cours et sessions de conditionnement physique et des activités récréatives pour la communauté;

Plusieurs suggestions pour des noms de bénévoles qui peuvent offrir des séances de formation. Ces suggestions ont été transmises aux membres du comité du projet.

On a également proposé de bien informer la population sur le projet et sur les activités qui seront organisées. On a suggéré d'avoir une coordination pour les activités. Étant donné qu'il existe plusieurs autres infrastructures dans la communauté qui présentent des endroits pour des événements et des banquets, il serait intéressant de mettre l'accent sur le mieux-être et la santé.

7. Proposition très préliminaire en matière d'installations et de services

À la lumière de la mise en garde d'éviter les duplications et d'entrer en compétition avec d'autres installations et services offerts, nous suggérons les aspects suivants :

Dans un premier temps, nous prenons pour acquis qu'un gymnase pouvant répondre aux besoins de l'école et qui serait partagé avec la communauté les soirs et les fins de semaine, nous suggérons de mettre de l'accent sur les installations suivantes :

- ⇒ Une salle multifonctionnelle pouvant accommoder 75-100 personnes (avec un mur qui diviserait la salle en 2 parties pour avoir plus d'une activité à la fois. Cette salle pourrait être située à côté de la cafétéria de l'école et du gymnase et comprendrait une estrade pour des spectacles ou concerts;
- ⇒ Une salle de conditionnement physique annexé au gymnase;
- ⇒ Un local qui pourrait servir de bureau pour les organismes communautaires et pour un coordonnateur des activités;
- ⇒ Un local pour une garderie pour 15-20 enfants de 0 à 3 ans;
- ⇒ Une salle pour le rangement des équipements.

Une considération importante dans le cadre de la construction et l'opération de la composante communautaire (et qui en serait ainsi pour l'école) serait de promouvoir le développement durable et de l'énergie renouvelable. Des projets pourraient être mis de l'avant pour minimiser les coûts lorsque l'édifice sera complété et même lors de la construction.

Un estimé très sommaire serait de 600 à 700 mètres carrés

8. Proposition- Programmation

Comme il fut souligné plus tôt dans cette étude, la programmation et les activités sont au cœur d'un Centre communautaire rattachée à une école, en ce qui concerne le volet communautaire. Les données qui furent recueillies dans le cadre de la consultation et le sondage vont donner une indication aux responsables du volet communautaire lorsque l'école sera agrandie et que la composante communautaire sera mise sur pied. Encore ici, il n'est pas question de dédoubler les activités offertes dans la région, particulièrement celles offertes par le Conseil acadien de Par-en-Bas. Il devrait certainement avoir une collaboration étroite entre les deux entités.

Nous suggérons donc que la programmation s'oriente autour des deux axes suivants : les activités communautaires et culturelles et l'activité physique et le conditionnement physique. De façon particulière, selon les résultats par catégories d'âge, on devra cibler les aînés et les jeunes de la communauté, même si peu de répondants étaient des jeunes. Ces activités doivent être également complémentaires à celles qui sont offertes par l'école. Les quelques jeunes qui ont participé à la consultation et au sondage ont été clairs et précis sur le fait qu'ils veulent être inclus dans ce projet et participer activement aux activités. Sur ce plan, l'organisation d'activités intergénérationnelles serait une voie à suivre dans la programmation qui sera mise sur pied.

La programmation devra être souple en s'assurant de répondre adéquatement à la mission du centre communautaires et aux besoins exprimés par la communauté. L'examen de ce qui se fait dans les autres centres de taille modeste dans la province et dans d'autres centres qui ont été établis dans les autres régions du pays. Il sera important de préciser que la composante communautaire sera modeste en termes de ressources humaines et il ne sera pas possible d'offrir une grande gamme de programmes et de services. Une collaboration entre l'école et le secteur communautaire sera primordial pour l'organisation et l'animation d'activités. Par exemple, nous proposons de créer un poste d'animateur culturel et communautaire pour la composante communautaire; il sera important que l'on développe une collaboration et une concertation entre cette personne et l'agent de développement scolaire et communautaire et la direction de l'École de Wedgeport. Encore ici, on souhaite offrir des programmes et des services à la communauté avec un grand souci d'efficience en évitant toute duplication et en répondant aux besoins des francophones et des francophiles de la communauté. La mise sur pied d'un comité conjoint entre l'école et le

volet communautaire qui sera suggéré dans la partie suivante du document pourrait assumer la responsabilité de coordonner ce dossier.

9. Gouvernance et gestion

Différentes structures de gouvernance et de gestion des centres scolaires et communautaires existent dans les provinces et les territoires. En Nouvelle-Écosse, toutes les écoles qui ont une composante communautaire rattachée à l'école ont un modèle de gouvernance et de gestion uniforme. L'article 133 de la loi scolaire présente le modèle qui permet la mise en place d'espaces communautaires dans une école. Le gouvernement provincial est propriétaire de l'édifice et sa gestion est confiée au Conseil scolaire acadien provincial (CSAP). Le CSAP assure l'entretien, les coûts de l'électricité, les taxes foncières, le nettoyage, le déneigement et la maintenance des deux composantes de l'édifice, soit le scolaire et le communautaire. Le processus en place prévoit que le CSAP fasse une demande au Ministère de l'éducation et du développement de la petite enfance pour ajouter des d'espaces communautaire dans la construction ou l'agrandissement d'une école. Une fois que le Ministère trouve les fonds requis pour procéder à la construction, il accepte de réaliser et de gérer la construction des installations communautaires en même temps que le projet d'agrandissement de l'école, comme ce sera le cas à Wedgeport.

Dans toute structure de gouvernance et de gestion d'un CSC, une fois le projet complété, il est important de tenir compte de certains principes qui vont guider les responsables et qui vont devenir les valeurs lors des rencontres des instances (CA, comités, bénévoles, participants). Ces principes sont :

- ⇒ La gouverne et la gestion doit être simple, souple et éviter tout dédoublement dans les actions et les activités;
- ⇒ Elles doivent être conséquentes avec le contexte, les réalités et les particularités de la communauté qui est visée;
- ⇒ Elle doit permettre à la communauté et à l'école d'atteindre leurs objectifs respectifs tout en ayant la vision commune d'un centre scolaire et communautaire, exigeant ainsi une collaboration très étroite entre les deux parties;
- ⇒ Elle doit permettre une harmonisation et une synergie des actions entre les deux composantes;
- ⇒ Elle doit être efficace, efficiente et durable à long terme.

Le modèle de gouvernance et de gestion qui est proposé pour le Centre communautaire de Wedgeport sera un peu différent des autres CSC de la province étant donné la présence du Conseil acadien de Par-en-Bas et l'importance de ne pas multiplier et de dupliquer les structures. Nous proposons qu'un comité de coordination soit mis sur pied et qu'il soit composé de quatre (4) personnes, deux du côté scolaire (direction de l'École et représentant du CSAP) et deux du côté communautaire. Les deux représentants du côté communautaire pourraient être nommés par le comité qui fut mis sur pied pour le projet d'agrandissement ou encore par un regroupement des organismes communautaires qui existent à Wedgeport.

Ce comité aura comme mandat de :

- ⇒ Établir les politiques pour l'utilisation des installations de l'école et du volet communautaire (espaces communs comme le gymnase ainsi que la composante communautaire);
- ⇒ Développer les politiques et les taux (en fonction des politiques du CSAP) pour la location des espaces communautaires pour des fêtes ou des événements spéciaux;
- ⇒ Embaucher et évaluer le rendement de l'employé qui sera responsable de l'animation culturelle, communautaire et artistique et s'occuper de la gestion et la location des espaces communautaires;
- ⇒ Assurer la liaison avec le Conseil acadien de Par-en-Bas pour l'annexe de la garderie « Le jardin des petits ».

Du côté de la gestion du centre, nous suggérons également l'embauche du personnel à temps partiel à l'accueil et comme appariteur, surtout pour les soirs et les fins de semaine quand le centre communautaire sera utilisé par la communauté ou loué par des groupes extérieurs et selon les budgets de fonctionnement qui seront alloués.

10. Financement et budget de fonctionnement de la composante communautaire

Le financement de la construction de la composante communautaire et de certaines infrastructures du CSC sera assuré par des partenariats avec des instances gouvernementales et de fonds de la communauté pour certains équipements qui ne seraient pas financés par les programmes gouvernementaux.

La première source de financement qui pourrait contribuer à ce projet est pour le financement de projets d'immobilisation de centres scolaires et communautaires dans le contexte d'une entente entre les deux niveaux gouvernementaux (fédéral et provincial) de développement des communautés de langues officielles géré par Patrimoine canadien. La seconde source serait en vertu du programme du Fonds des collectivités innovatrices (FCI) de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA). Comme il fut souligné plus tôt dans la présente étude, le Conseil Scolaire Acadien Provincial va assurer la coordination des demandes de financement auprès des ministères concernés.

Un second aspect d'ordre financier est d'assurer l'existence d'un fonds de gestion et de fonctionnement pour le centre communautaire lorsque celui-ci sera fonctionnel. Ces fonds d'exploitation et de gestion seraient financés comme c'est le cas pour les structures similaires existantes en Nouvelle-Écosse, soit le programme de Patrimoine canadien « Développement des communautés de langues officielles ». Un autre programme qui pourrait participer au financement serait sous le volet de collaboration intergouvernementale entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Enfin, le ministère du tourisme, culture et du patrimoine et le ministère chargé des affaires acadiennes peuvent également contribuer au financement du fonctionnement et des programmes qui seront mis sur pied. Un dernier aspect qui pourrait contribuer au budget serait des revenus de location pour certaines activités de groupes extérieurs qui seraient intéressés à louer les espaces communautaires.

Examinons maintenant les deux estimés budgétaires, soit celui qui serait requis pour l'aménagement et la construction et le second pour le fonctionnement du volet communautaire. Il est important de noter que ces estimés doivent être considérés comme étant très préliminaires, car les devis architecturaux n'ont pas été conçus avec la présente étude et certains coûts pourraient varier selon certaines contraintes lors de la planification et la construction de l'école et de la composante communautaire.

9.1 Estimés budgétaires pour la construction de la composante communautaire

ITEM	ESTIMÉ DES COÛTS
Construction de la composante communautaire (coquille)	700 000. \$
Aménagement extérieur	300 000. \$
Aménagement intérieur	200 000. \$
Préparation du site	150 000. \$
Exigences générales et services	220 000. \$
Design et plans	400 000. \$
Estimé total des coûts de construction	2 470 000. \$

9.2 Estimé des coûts pour le fonctionnement de la composante communautaire

Le tableau suivant illustre les coûts prévus pour la gestion de la composante communautaire :

ITEM	DESCRIPTION	COÛTS
Animateur communautaire	Salaires et avantages sociaux	45 000 \$
Réceptionniste (à temps partiel- 20 heures/semaine)	Salaires	20 000 \$
Appariteur et réception (20 heures/semaine)	Salaires	15 000 \$
Organisation d'activités spéciales	Programmation	10 000 \$
	Total	90 000 \$

Il est prévu que des revenus soient générés lorsque le centre sera complété et ceux-ci pourront contribuer à compenser pour certains coûts de la programmation, comme la programmation à titre d'exemple.

Exemples de revenus :

- ⇒ Frais de location pour des groupes extérieurs
- ⇒ Subventions pour les étudiants d'été
- ⇒ Frais d'entrée pour certaines activités communautaires
- ⇒ Activités de levée de fonds pour des activités communautaires

Note : Pas de budget de fonctionnement pour la garderie qui devrait être en mesure de faire ses frais à partir des taux que les parents vont payer.

11. Plan d'action

À partir des données qui furent recueillies et analysées, nous sommes d'avis que la venue d'une composante communautaire qui serait construite en même temps que l'agrandissement de l'École de Wedgeport serait très bénéfique et que la population le souhaite ardemment.

Même s'il existe déjà un CSC dans la région, il est important de signaler que la communauté acadienne, francophone et francophile de Wedgeport tient à avoir des espaces pour que la communauté puisse se développer et poursuivre son développement. Des activités en français viendraient renforcer le sentiment d'appartenance de la communauté francophone et l'épanouissement de la culture acadienne.

Nous sommes d'avis que ce projet puisse également permettre aux Acadiens qui ont perdu leurs langues ou encore les membres de couples exogames qui souhaitent participer à des activités en français ou qui veulent retrouver leurs langues et leurs cultures pourront le faire dans le CSC. De plus, certaines activités bilingues seront également organisées, pouvant ainsi accommoder la communauté dans son ensemble.

Nous sommes d'avis que le comité des parents devrait poursuivre son travail, informer la population de façon régulière sur les développements du projet et poursuivre ses efforts auprès du CSAP et les autres partenaires du projet.

Voici quelques suggestions qui pourront guider le comité dans les prochains mois :

- ⇒ Une fois que l'étude de faisabilité sera complétée, on suggère que le comité adopte le rapport et puisse faire les suivis requis;
- ⇒ Informer la population locale sur l'évolution du dossier;
- ⇒ Organiser une rencontre avec le CSAP et les autres partenaires afin de leur présenter l'étude et répondre aux questions de clarification;

⇒ Contacter les autorités du Conseil acadien de Par-en-Bas pour la mise sur pied d'une annexe de la garderie Les Jardins des Petits au CSC de Wedgeport une fois l'étude complétée. Ce projet pourra se réaliser en collaboration avec le CPRPS.

Références

Bisson, R. (2003) Étude des conditions de succès des centres scolaires et communautaires. Patrimoine Canada

Pilote, A. (1999) Analyse politique des centres scolaires et communautaires
<http://www.acef.ca/revue/XXVII/articles/Pilote.html>

Cottreau, G (2007) FPANE: Étude de faisabilité pour la mise sur pied d'un Centre communautaire dans la région de Rive-Sud.